

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

COMITÉ SYNDICAL

Délibération de la séance du
mercredi 15 janvier 2020

Président : M. Loïc Chabrier, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne

Vice-Présidente : Mme Myriam Picot, conseillère Métropole de Lyon

Présents : M. Loïc Chabrier, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Mme Antoinette Butet-Vallias, conseillère municipale, Ville de Villeurbanne
M. Jean Paul Chich, conseiller municipal, Ville de Villeurbanne

Excusé(e)s : Mme Myriam Picot, conseillère Métropole de Lyon, **donne pouvoir** à M. Loïc Chabrier
M. Jean Wilfried Martin, conseiller Métropole de Lyon, **donne pouvoir** à M. Jean-Paul Chich
Mme Anne Reveyrand, conseillère Métropole de Lyon, **donne pouvoir** à Mme Antoinette Butet-Vallias

Absents : Mme Sarah Sultan, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
M. Ikhlef Chikh, conseiller municipal, Ville de Villeurbanne
M. Damien Berthilier, conseiller Métropole de Lyon

n°2002 : Débat d'orientation budgétaire 2020

Rapporteurs : Mme Coralie Toussaint, responsable administrative et financière, ENMDAD

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020
SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 15 JANVIER 2020

Mesdames, Messieurs,

Le budget primitif 2020, soumis au vote du prochain Comité Syndical, sera le cadre de l'action du syndicat mixte de gestion de l'ENMDAD de Villeurbanne pour l'exercice budgétaire 2020. La loi du 6 février 1992 a institué, pour les collectivités locales et leurs groupements, l'obligation de tenir un débat d'orientation budgétaire en amont du vote du budget (article L 2312-1 du C.G.C.T.).

Le présent document a été réalisé pour servir de base aux échanges lors de la préparation du budget primitif 2020. Il présente le bilan de l'exercice budgétaire 2019 (I) puis les orientations générales du budget primitif 2020 (II).

I. BILAN DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019**1. LE CONTEXTE****A. Un contexte général marqué par les éléments suivants :**

- Poursuite de la mise en œuvre du projet d'établissement 2016-2020 : par la **consolidation des espaces d'accueil des jeunes villeurbannais ouverts en 2018** (recrutement et fonctionnement, en lien avec chacun des départements concernés) et par l'amélioration de l'ancrage territorial dans la commune, avec un taux cette rentrée dépassant les 66% de villeurbannais
- La non-réalisation du projet de **municipalisation** de l'ENMDAD
- La **fin du partenariat avec l'association CRAP** concernant les enseignements en musiques urbaines à la fin de l'année scolaire 2018-2019.

B. Un contexte financier marqué par :

- La constatation d'un **très faible excédent de fonctionnement** reporté en 2019 (9 222 €)
- Une **amélioration du suivi de la trésorerie** permise notamment par le vote d'un protocole financier fixant les participations des collectivités membres sur deux années, 2019 et 2020, et la modification des dates de versement. Les participations sont fixées sur les mêmes niveaux entre 2019 et 2020, sans augmentation ni baisse de la part de la Métropole, sans possibilité pour la Ville de Villeurbanne de procéder à des versements supplémentaires.
- Une **tension maintenue au niveau des recettes des autres partenaires** sur 2019 (faible réengagement de l'Etat, absence d'apport de la Région...)
- Dans ce contexte, **l'amélioration du suivi des trains de paie s'est poursuivie**. Le budget voté à 4 626 212 € en 2019 pour la masse salariale, est réalisé à 4 553 006 € (contre 4 722 079 € au CA 2018 soit - 3.5 %), baisse due aux effets conjoncturels liés aux départs d'agents, pour les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020.

C. Un contexte organisationnel marqué par :

- La signature d'un **protocole relatif au dialogue social** à la rentrée scolaire 2019-2020. Deux axes de travail ont été mis en place : un dialogue social de proximité concernant les ressources humaines et une commission relative à la constitution d'instances de concertation dans l'établissement.
- Dans ce cadre, suite aux départs d'agents, et à la fin du partenariat Crap, l'ENM a procédé aux évolutions suivantes :
 - o 6 créations de postes (agent d'accueil, Chanson et accompagnement, musiques urbaines, IMS)
 - o 1 suppression de poste
 - o Augmentations de quotité horaire (détail en annexe 1)
 - o Transformations de cadres d'emplois (détail en annexe 1)
- L'annonce du **départ à la retraite** du Directeur de l'ENMDAD, M. Pardo au 21 décembre 2019 suivi du départ pour mutation de la responsable administrative et financière Mme Toussaint, au 31 janvier 2020.
- Le maintien d'accueil d'agents de la Ville en **dispositif parcours professionnel** :
 - o 1 agent au service accueil
 - o 1 agent en renfort « assistante administrative et financière »
- Pour rappel, les effectifs ENM intègre un poste comptable à temps plein, pourvu à mi-temps (temps partiel souhaité par l'agent). Le temps de travail effectif à 50% ne permet pas la réalisation de toutes les missions du poste à 100%.

II. LES DEPENSES

A. Dépenses de fonctionnement

Pour mémoire, le budget prévisionnel 2019 pour l'ensemble des dépenses de fonctionnement est de 5 272 403 € (augmentation de 67 881 € par rapport au BP 2018 soit +1.3%), budget réajusté par une seule Décision Modificative de rééquilibrage pendant l'exercice à hauteur de 300€ soit au total 5 272 703 €.

Le CA se chiffre à 5 174 462 € (dont environ 15 000 € de rattachements), soit un taux de réalisation global des dépenses par rapport aux prévisions budgétaires annoncées et modifiées en cours d'exercice (DM) de 98 % (contre 100% en 2018), et un total de crédits non consommés de 98 241 € (contre 19 480 € en 2018).

Les causes principales de cette diminution de dépenses, sont un ensemble d'économies sur la masse salariale suite aux effets conjoncturels liés aux départs d'agents (cf. [annexe 1](#) Décisions sur postes ENM années scolaires 2018-2019 et 2019-2020) et la poursuite d'un suivi resserré de la dépense sur les charges à caractère général et recherches d'économies permanentes.



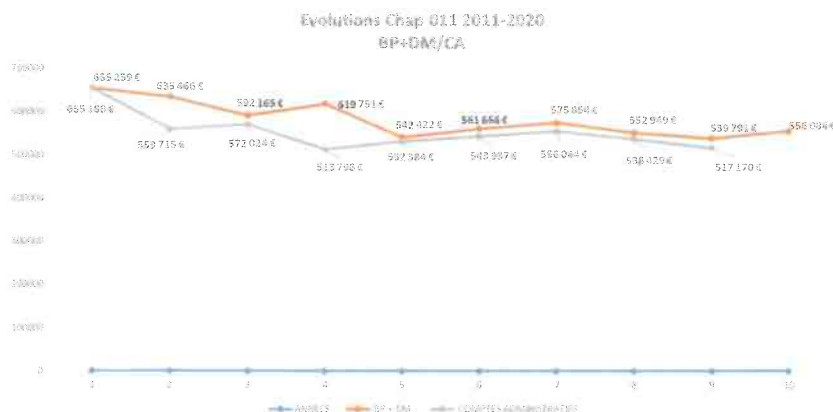
a. Les charges à caractère général (Chapitre 011)

Pour mémoire, le budget prévisionnel 2019 du chapitre 011 était de 542 591 €, réajusté à 539 791 € par une DM. La réalisation de l'exercice souligne la poursuite des recherches d'économies et un suivi très resserré de la dépense.

Au 15 janvier 2020, l'estimation du CA se chiffre à 517 170 € dont environ 15 000 de rattachements (contre 538 429 € en 2018 soit - 4% de CA à CA ce qui représente - 21 259 € de dépenses). Soit un taux de consommation de 96% (total non dépensé = 22 608 €). Quelques exemples illustrant cette baisse :

- Economies générées sur les **contrats de téléphonie et internet** permises par le travail de l'assistante administrative et financière, emploi passerelle
- Pour rappel des économies ont été effectuées sur les prestations de **graphisme** par la réalisation en interne (sous couverts d'heures supplémentaires) de la chargée de communication (action qui ne sera pas reconduite en 2020)
- La **fin partenariat CRAP** pour les enseignements en musiques urbaines contrebalancée par une embauche et deux augmentations de quotité horaire sur postes d'enseignement (012)
- Pour rappel, l'**arrêt du contrat d'assurance pour les instruments** (action reconduite en 2020)
- Nous attirons l'attention sur les **premiers mois d'exécution du contrat d'entretien** qui ne donne pas satisfaction et pourrait être résilié avec un nouvel appel d'offre en 2020 (surcoût à prévoir au BP 2020).

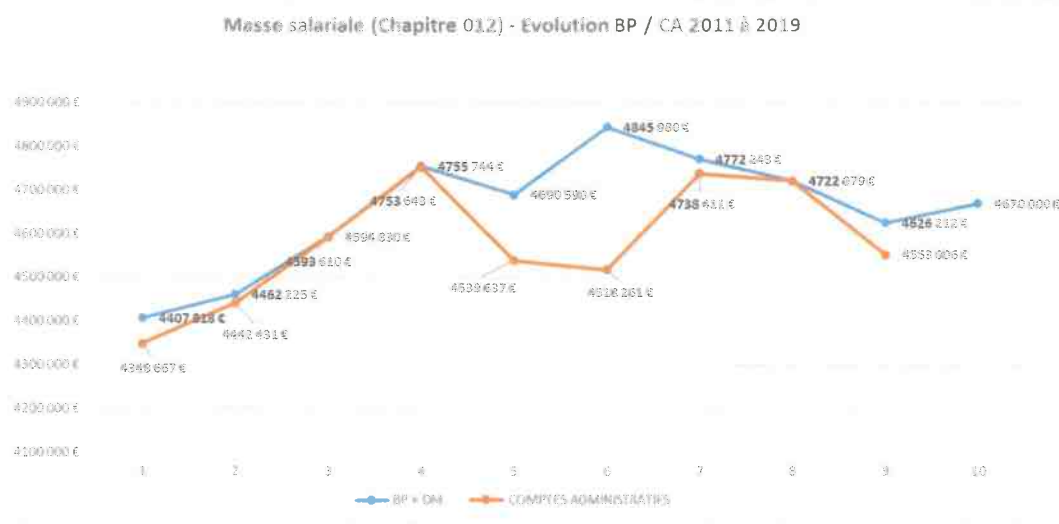
Tel qu'annoncé lors des préparations budgétaires 2019, les charges générales sont toujours au point de compression maximale avec de faibles marges de manœuvre en cas d'événements conjoncturels imprévisibles. C'est pourquoi nous proposerons par prudence un BP 2020 pour ce chapitre en hausse de 3% par rapport au BP 2019.



b. Charges de personnel (Chapitre 012)

Le CA 2019 pour les charges de personnel est de 4 553 006 € (CA 2018 : 4 722 079 €) soit un taux de consommation de 98 % (contre 100% en 2018), le total des crédits non consommés est de 73 206 € (contre 0 € en 2018). Malgré une DM diminuant les crédits de – 13 400 €, les dépenses sont en baisse de près de 170 000 € par rapport au réalisé 2018, en raison principalement (détail en annexe 1) :

- Des effets conjoncturels générant des économies suite à des départs d'agents :
 - o - 117 100 € entre CA 2019 et CA 2018 (pour les départs de l'année scolaire 2018-2019)
 - o Une partie d'économies entre CA 2019 et CA 2018 à mesurer pour les départs de l'année scolaire 2019-2020
- Une plus faible consommation du budget des agents non titulaires en raison principalement des titularisations suite réussite aux concours d'enseignants, une plus faible consommation du budget de remplacement pour toutes catégories d'emplois.



c. Autres charges de gestion courante (Chapitre 65)

Le CA 2019 pour les autres charges de gestion courante se chiffre à 45 143 € (contre 41 783 € en 2018) soit un taux de consommation de 100%.

Budget prévisionnel 2019 augmenté par DM en cours d'exercice, est fixé à 45 200 € permettant :

- La prise en compte de la nouvelle modalité de partage des frais d'inscription avec le Théâtre de l'Iris
- Le versement de la subvention au Comité Social de Villeurbanne
- Pour rappel l'ENM n'a pas réalisé en 2019 d'admissions en non-valeur
- Le paiement de la part employeur du contrat conclu avec Adrea Mutuelle et ses régularisations annuelles éventuelles
- Depuis 2018, ce chapitre prend en charge la restauration du personnel.

d. Charges exceptionnelles (Chapitre 67)

Les remises gracieuses et annulations des droits d'inscription des élèves se chiffrent à 4 523 € (contre 8 079 € en 2018), soit un taux de consommation de 70% (contre 85% en 2018), sur un budget de 8 500 € diminué par DM de – 2 000 € soit 6 500 €. Les services scolarité et comptable poursuivent l'amélioration du suivi des facturations des élèves.

e. Écritures d'ordre : virement à la section d'investissement (023) ; dotations aux amortissements (042)

Une dotation aux amortissements de 54 618 € a été imputée en recettes d'investissement (conséquence de l'augmentation des biens acquis en 2018). Le travail de fiabilisation de l'inventaire comptable et physique a pu avancer, même s'il n'est pas terminé, grâce à l'embauche en surcroît de travail d'une technicienne.

En conclusion concernant les dépenses de fonctionnement, 98 241 € de crédits n'ont pas été consommés, contre 19 480 € en 2018.

B. **Dépenses d'investissement**

Avec un budget de 75 364 € (- 7.3 % par rapport au BP 2018), réhaussé par DM à + 29 345 € soit 104 709 €, le taux de réalisation global de la section BP+DM est de 66 % (non consommé de 35 653 €), soit un total dépensé de 69 056 €. La décision modificative avait permis le rééquilibrage en recettes des budgets suivant :

- Amortissements et reprises de subvention pour les écritures d'ordres (simulation comptable trop tardive) – (+ 15 000 €)
- Constatation d'une subvention métropolitaine plus importante que budgétée (+ 11 394 €)
- FCTVA plus important que budgété (+ 2 951 €).

En outre, l'ENM enregistre 9 202 € de restes à réaliser, pour ses dépenses dont il sera effectué un report d'engagements sur 2020.

a. Les immobilisations incorporelles (chapitre 20)

Au CA 2019, 2 532 € de logiciels et licences ont été achetés (par reconduction, sans développements particuliers) - taux de réalisation de 84% (soit un non dépensé de 468 € sur un budget de 3 000 €).

b. Les immobilisations corporelles (chapitre 21)

Au CA 2019 : 62 481 € d'acquisitions matérielles, soit 64% du budget ont été effectuées. En outre, 7 000 € de reports d'engagements seront affectés au budget 2020. Le total non dépensé (hors engagements reportés) est alors de 35 128 €.

- **Matériel de bureau et informatique** : l'ENM n'a pas effectué d'achats en téléphonie et informatique. Les évolutions matérielles à mener doivent être incluses dans le cadre des prochains marchés en téléphonie et informatique. Total dépensé : 0 €
- **Mobilier** : 3 437 € ont été dépensés dans le cadre d'un suivi des besoins resserrés permis par l'assistante administrative et financière (inventaire en cours, solutions d'échanges de biens mobiliers privilégiés)
- **Parc instrumental et technique** : 52 021 € ont été dépensés et 7 000 € d'engagements 2019 sont reportés sur 2020 (en attente de factures et/ou de services fait) :
 - **Au niveau des plans pluriannuels**, poursuite des phases prévues pour le remplacement des matériels obsolètes et l'accroissement concernant les nouveaux besoins par classes ou ateliers : Musiques anciennes ; Chanson sono et micro ; Renouvellement parc bois ; Harpes ; Percussions classiques
 - **Au niveau des développements** : Studio (enregistreur, micro, caméra) ; matériel en électro acoustique suite nouvelle enseignante titulaire ; équipements sono pour West Side et déambulations ; Vidéo projecteur (renforcement multimédia) ; matériel en clavier électronique cf. nouvelle enseignante ; matériel suite nouvel enseignant en musiques urbaines.
- **Aménagements salles de cours** : 7 023 € ont été dépensés et 2 202 € de reports d'engagements 2019 seront effectués concernant le remplacement (plan pluriannuel) des rideaux acoustiques et thermiques.

L'ENM a conservé un rythme soutenu de dépenses d'investissement, permis par le renouvellement de l'appel à projet métropolitain concernant le versement d'une subvention qui se chiffrera à 21 896 €. Ce rythme s'est fait également en conservant une part d'autofinancement pour l'année prochaine, objectif fixé entre 15 000 et 20 000 € d'autofinancement en début d'exercice 2019.

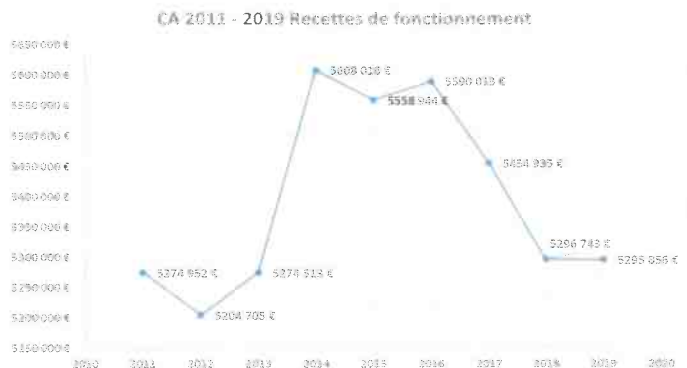
Enfin, pour information, la résiliation du contrat d'assurance des instruments de musique n'a pas généré de surcoût en matière d'achat de matériel.

III. RECETTES

A. Recettes de fonctionnement – détail de l'exécution 2019

Les recettes du Syndicat Mixte de Gestion sont principalement constituées des participations statutaires de ses deux membres (Ville de Villeurbanne et Métropole de Lyon), des subventions, et des participations des inscrits.

Le budget global voté en 2019 est de 5 272 403 €, augmenté par DM pendant l'exercice à + 300 €, soit un budget total de 5 272 703 €, avec comptabilisation du faible excédent reporté de 2018. En fin d'exercice, le CA se chiffre à 5 295 856 €, le taux de consommation de ce budget est de 100%, soit un gain de recette de 23 151 € (conséquence principale d'une hausse dans la perception des frais de scolarité).



a. Redevances et droits d'inscription (7062)

- Pour mémoire, il a été voté un budget de 825 000 € (contre 796 769 € sur l'exercice 2018 au vu des évolutions tarifaires, soit + 3.5%) comptabilisant les facturations des élèves, s'échelonnant sur deux années scolaires 2018-2019 et 2019-2020.
- *La poursuite d'une hausse (+1,5%) de la tarification des élèves pour l'année scolaire 2019-2020, avec augmentation de la part des prélèvements par rapport aux facturations directes, avait eu pour conséquence une recette moindre que prévue au CA 2018 d'environ 10 000 €, effectivement compensée en 2019 par une augmentation des recettes perçues.*
- Enfin deux éléments ont également permis l'augmentation de ces recettes :
 - o Perception de l'ensemble des droits d'inscription des élèves en **cycle théâtre** dans le cadre des nouvelles modalités de règlement du partenariat avec l'Iris (compensée par une subvention versée)
 - o Un travail important d'amélioration dans la gestion des **locations d'instruments** aux élèves

Le taux de réalisation du chapitre 70 est de 103 % avec 23 123 € de recettes supplémentaires par rapport aux prévisions (cf. plus haut). Le total des recettes perçues sur ce chapitre est donc de 848 123 €. Pour connaître le détail de ces recettes, se reporter au document « **annexe 2 Facturations et redevances 2019 et 2020** ».

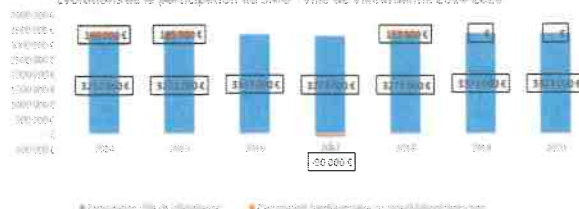
b. Dotations, subventions et participations (Chapitre 74)

Pour mémoire, le budget alloué pour l'ensemble de ces recettes était de 4 431 431 €, + 2.3 % par rapport BP 2018.

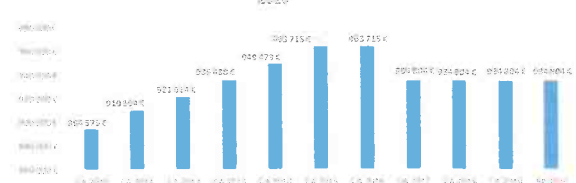
Concernant l'exercice 2019, le CA de ce chapitre se chiffre à 4 431 545 €, nous notons :

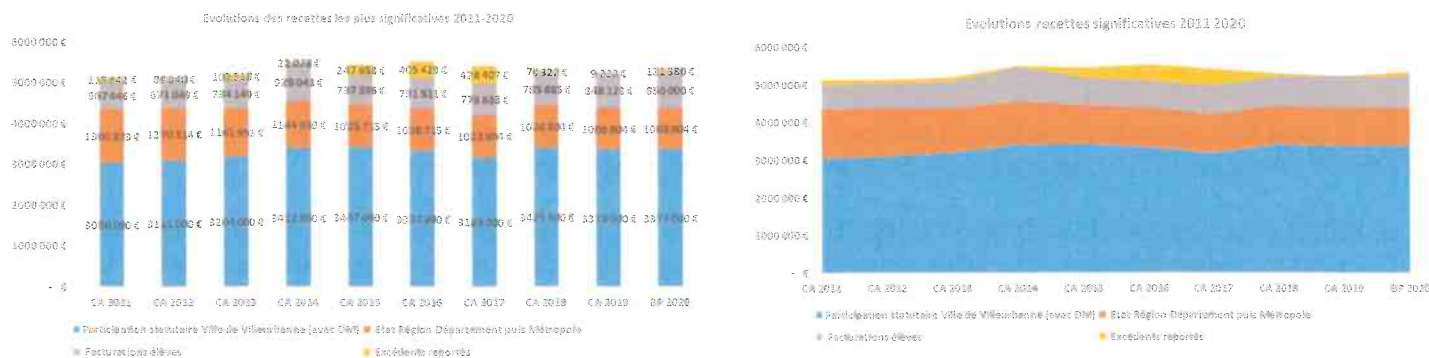
- *La poursuite d'un faible réengagement financier de l'Etat (DRAC) maintenu à hauteur de 74 000 € en 2019 (soit au tiers de sa subvention d'avant 2013)*
- *Le maintien de la participation de la Métropole de Lyon au niveau de 2017 (934 804 €), et la poursuite du soutien à l'investissement (22 394 €)*
- *Le réajustement de la participation Ville à 3 373 000 €*
- *Une absence d'aide de la Région pour la quatrième année consécutive.*

Evolution de la participation au SMG - Ville de Villeurbanne 2014-2020



Evolution de la participation au SMG (Département de la Métropole de Lyon) 2014 - 2020





c. Chapitres 013 « atténuation de charges » et 77 « charges exceptionnelles » : les autres recettes de fonctionnement :

CA - Chapitre 013 : 151 €, sur un budget de 3 000 € mis à 0 par DM (remboursements charges sociales imprévisibles)

CA - Chapitre 77 : 2 769 € sur un budget de 1 250 € réajusté par DM à hauteur de + 550 €.

d. Faible excédent de fonctionnement enregistré en 2018 : 9 222 €

En fin d'exercice 2018, l'ENMDAD enregistrait un très faible excédent de fonctionnement de 9 222 € reporté en recettes 2019. Le solde de la section de fonctionnement 2019 permettra de dégager pour 2020 un excédent de 121 392 €.



B. Recettes d'investissement – détail de l'exécution 2019

Sur un budget de 75 364 € avec DM de + 29 345 €, due notamment à l'apport de la Métropole, sur projet, et écriture d'ordre, le CA se chiffre à 81 933 € soit un taux de réalisation global des recettes d'investissement de 74 %.

21 896 € d'engagements de recettes sont reportés sur l'exercice 2020 en attente de confirmation du versement de la subvention métropolitaine 2019.

Voici le détail des recettes perçues :

- FCTVA : 10 951 €.
- Suite à l'appel à projet pour une subvention d'investissement de la part de la Métropole de Lyon = 21 896 € (reports d'engagements)
- Mouvement d'amortissements de 54 618 €.
- L'excédent d'investissement 2018 de 16 364 € a été reporté en autofinancement sur 2019.

IV. Résultat de l'exercice budgétaire 2019

L'estimation du CA 2019 au 15/01/2020, en attente du pointage des comptes avec la trésorerie, fait apparaître les résultats comptables suivants :

- Pour la section de fonctionnement : **excédent** 2019 chiffré à 121 392 € (contre un excédent de + 9 222 en 2018)
- Pour la section d'investissement : **excédent** 2019 chiffré à + 12 877 € (contre + 16 364 € en 2018).

CA 2019				DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE L'EXERCICE	SECTION DE FONCTIONNEMENT			5 174 462 €	5 286 634 €
	SECTION D'INVESTISSEMENT			69 056 €	65 569 €
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement			- €	9 222 €
	Report en section d'investissement			- €	16 364 €
TOTAL	TOTAL réalisations + reports			5 243 517 €	5 377 789 €
RESULTAT CUMULE	SECTION DE FONCTIONNEMENT			5 174 462 €	5 295 856 €
	SECTION D'INVESTISSEMENT			69 056 €	81 933 €
	SOLDE 2019 :				
	FONCTIONNEMENT (hors restes à réaliser)				121 394 €
AFFECTATION DU RESULTAT SUR 2020	INVESTISSEMENT (hors restes à réaliser)				12 877 €
	Report en section de fonctionnement				121 394 €
	Report en section d'investissement				12 877 €

2. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET PRIMITIF 2020

I. CONTEXTE

A. Le contexte général 2020 :

Le budget primitif 2020 s'inscrit dans un contexte général marqué notamment par :

- Un nouveau projet d'établissement à construire
- Suite au décret de l'Etat, la mise en place d'un chantier sur le projet de **classes préparatoires** à l'enseignement supérieur
- Les **élections** municipales et métropolitaines avec votes des membres élus au Comité Syndical

B. Un contexte financier marqué par :

- Une **exécution budgétaire** qui restera tendue, malgré le dégagement d'un excédent de fonctionnement de près de 120 000 €, en lien notamment avec les décisions prises dans le cadre du dialogue social (cf. annexe 1)
- La **poursuite d'un besoin de suivi resserré** de l'évolution de la masse salariale par les moyens des services de la Ville (cf. suite réforme PPCR)
- L'application du **protocole financier** pour les années 2019 et 2020 maintenant les participations des deux membres du SMG au niveau de 2019.

C. Un contexte organisationnel marqué par :

- Les **turns overs** des membres de la direction : retraite pour le directeur d'établissement (fin 2019), et mutation pour la responsable administrative et financière (février 2020)
- La poursuite du **dialogue social de proximité** et l'instauration de nouvelles instances de concertation dans l'établissement
- Concernant l'accueil des **emplois passerelles** :
 - La création du 4^{ème} poste titulaire au service accueil permettra de repositionner l'agent passerelle en soutien aux équipes administratives
 - Il est fait la demande, dans le cadre du dialogue social, de procéder à la création du poste « assistante administrative et financière ».

II. RECETTES

A. Les recettes de fonctionnement : proposition à 5 408 969 €

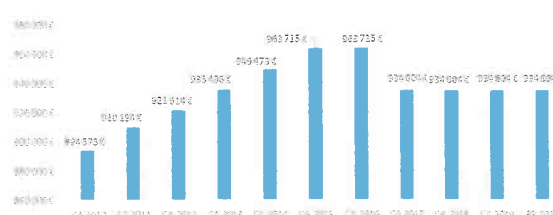
a. Les recettes statutaires pour 2020 – Chapitre 74

Application du protocole 2019-2020 :

- Pour la Métropole de Lyon : 934 804 €, soit à niveau constant par rapport à 2019
- Pour la Ville de Villeurbanne : 3 373 000 € soit à niveau constant par rapport à 2019



Evolution de la participation au SMG (Département de la Métropole de Lyon) 2010-2020



b. Les prévisions de recettes liées aux inscriptions des élèves – Chapitre 7062

- Le montant des facturations des élèves entre janvier et juin 2020 (année scolaire 2019-2020) est estimé à 338 302 €.
- Il convient de débattre de la proposition d'augmentation tarifaire générale de + 1.5% qui porterait le montant des facturations des élèves entre septembre et décembre 2020 (année scolaire 2020-2021) à hauteur de 516 056 €.

En complétant ces prévisions avec les autres recettes liées aux redevances, le compte 7062 est estimé à 850 250 € au BP 2020 (contre 847 873 € au CA 2019).

Cf. « *annexe 2 Facturations et redevances 2019 et 2020* »

c. Les recettes liées à des subventions – Chapitre 74

Nous proposons d'inscrire les montants suivants :

- Etat-DRAC : 74 000 €. En l'absence de retour sur la demande ENM (240 000€), montant 2019 reconduit.
- Etat-ACSE : 15 000 €. Reconduction de la somme prévue au BP 2019
- Région Rhône Alpes : 0 € en l'absence de relation depuis le dernier versement de 2015
- Ville de Villeurbanne / subvention CEJ : 33 373 € (reconduction du montant attribué en 2019).

d. Les autres recettes de fonctionnement

- **Chapitre 013 Atténuation de charges** : un montant prévisionnel de 500 € (contre 3 000 € en 2019). S'agissant de remboursements de charges de personnel ou de sécurité sociale, la prudence est de mise face à ces recettes imprévisibles et conjoncturelles.
- **Chapitre 77 Produits exceptionnels** : Face à l'imprévisibilité de cette recette (moyenne de 2 635 € sur 5 ans avec 2 exercices sans charges exceptionnelles) il est proposé un prévisionnel de 1 650 €.
- **Chapitre 777 Reprise de subventions** : prévision de 5 000 € en lien avec les dépenses réalisées subventionnées par la Métropole de Lyon sur 2019.
- **Chapitre 002 Excédent de fonctionnement reporté** : 121 392 € (contre 9 222 € en 2019) cf. inscrit en excédents reportés sur 2020.

Les recettes de fonctionnement 2020 sont alors estimées à 5 408 969 € (contre 5 295 856 € au CA 2019 soit + 2% ; + 113 115 €).

RECETTES FONCTIONNEMENT	CHAPITRE 013 Atténuation de charges	CHAPITRE 77 Produits exceptionnels	CHAPITRE 777 reprise de subvention	CHAPITRE 70 FRAIS DE SCOLARITE	CHAPITRE 74 - DOTATIONS SUBVENTIONS			Excédents reportés	TOTAUX
					Subventions et participations Villeurbanne	Participation Métropole	Subvention Etat et politique de la Ville		
BP 2019 avec intégration DM en cours d'exercice	- €	2 950 €	4 100 €	825 000 €	3 407 627 €	934 804 €	89 000 €	9 222,00 €	5 272 703 €
CA 2019	150,63 €	2 769,36 €	4 043,50 €	848 123,27 €	3 407 741 €	934 804 €	89 000 €	9 221,72 €	5 295 856 €
Prévisionnel BP 2020	500 €	1 650 €	5 000 €	850 250 €	3 406 373 €	934 804 €	89 000 €	121 394,15 €	5 408 971 €
Différence CA 2019 BP 2019	151 €	181 €	57 €	23 123 €	114 €	- €	- €	0,28 €	23 153 €
Différence BP 2020 CA 2019	349 €	1 119 €	957 €	2 127 €	1 368 €	- €	- €	112 172 €	113 115 €

CA 2011 - 2019 Recettes de fonctionnement
2020 : Prévisions budgétaires



B. Les recettes d'investissement 2020 – proposition à 123 773 €

- FCTVA 2020 : il est escompté un FCTVA de 9 000 €, basé sur les biens acquis en 2019.
- Concernant le chapitre 040 « dotations aux amortissements », les premières simulations affichent un montant inscrit en dépenses de fonctionnement (chapitre 042) de 69 000 €, soit une proposition d'inscription au chapitre de 70 000 € en attente de consolidation comptable.
- Dans le cadre de l'appel à projet de la Métropole de Lyon (chapitre 13), il est proposé d'inscrire :
 - 21 896 € de reports d'engagements 2019 pour la subvention non encore perçue par l'ENMDAD
 - Et 10 000 € en recettes prévisionnelles pour la subvention 2020

- **Auto-financement** : proposition à 12 877 € au vu des marges de financement nécessaires et enregistrées en excédent d'investissement 2019.

Le prévisionnel global des recettes d'investissement pour l'année 2020 est proposé à hauteur de 123 773 €, en augmentation de 41 840 € par rapport au CA 2019 (+ 51%). Cette augmentation étant alors due :

- *Au report d'engagement de la subvention Métropolitaine*
- *A l'augmentation des crédits relatifs aux écritures d'ordre.*

III. DEPENSES

A. Les dépenses de fonctionnement – proposition à 5 349 789 €

a. Les charges à caractère général (chapitre 011)

Compte tenu :

- Du CA 2019 chiffré à 517 170 €
- De la reconduction des remboursements de charges à la Ville de Villeurbanne chiffrées à 162 300 € sur 2020 (contre 145 000 € sur 2019)
- D'une poursuite des recherches d'économies et contrôle de l'activité
- Du lancement du projet Instrumentarium en 2019
- De la saison de diffusion entamée pour l'année scolaire 2019 2020 et des prévisions de dépenses pour l'année 2020 2021
- D'une sécurité budgétaire minimum de 25 000 € en cas de résiliation et lancement d'un nouveau ménage pour l'entretien du conservatoire
- De la non-souscription d'un nouveau contrat d'assurance pour couvrir les dommages subis sur les instruments.

Il est proposé un budget prévisionnel à hauteur de 556 084 €, soit une hausse de 3% par rapport au BP 2019 avec DM et + 7% par rapport au CA 19.



b. Les charges de personnel (chapitre 012)

La responsable administrative et financière, à l'appui des tableaux de bords réalisés sur 2019 et du CA 2019 fixé à 4 553 006 €, propose un budget de 4 670 000 €, tenant en compte des mouvements de personnel connus. Ce budget comptabilise (cf. annexe 1):

- Les **effets budgétaires conjoncturels liés aux départs d'agents identifiés** sur l'année scolaire 2019-2020 : 124 800 € d'économies identifiées par rapport aux dépenses réalisées sur 2019 pour les 10 postes concernés. Sont intégrés ici les départs à la retraite suivants :
 - Piano PEA hors classe
 - Traverso PEA
 - Violon PEA hors classe
 - Trombone PEA
 - Guitare classique PEA
 - Directeur d'établissement artistique
 - Adjoint administratif (scolarité)
- Les **développements sur les postes** (création, évolutions des quotités horaires) :
 - Dans le cadre du **dialogue social**, sont d'ores et déjà identifiés sur l'année scolaire 2019-2020 : 112 600 € de coûts supplémentaires par rapport aux dépenses réalisées sur 2019 pour les 16 postes concernés

- Faisant suite à la fin du partenariat avec l'association Crap – enseignement en musiques urbaines, qui a occasionné une création de poste et des augmentations d'heures dans les enseignements du département. 14 700 € de coûts supplémentaires identifiés par rapport aux dépenses réalisées sur 2019.
- Du GVT transmis par la Mission Pilotage RH fixé à hauteur de 50 000 €
- **L'ensemble des budgets des titulaires** pour lesquels il n'y a pas de changements de situation connue
- **L'ensemble des budgets non-titulaires** déjà connus (remplacements, en attente de recrutement statutaire, CDI, vacataires, stagiaires) et en prévision :
 - Un budget de 20 000 € pour les remplacements d'enseignants absents non encore prévus
 - Un budget de 10 000 € pour les embauches en surcroît d'enseignants non encore prévues
 - Un budget de 5 000 € pour les embauches « en attente de recrutement statutaire » pour le personnel non enseignant
 - Un budget de 11 000 € pour les remplacements d'agents administratifs et techniques non encore prévus
 - Un budget de 23 000 € pour l'embauche d'un comptable à mi-temps (complément de l'agent déjà en poste)
- Des budgets annoncés sur la saison de diffusion et embauches d'intermittents (techniques et artistiques)
- Des charges sociales supplémentaires aux trains de paie et honoraires de la médecine du travail

BUDGET 2020	4 670 127 €
NON TITULAIRES	491 687 €
TITULAIRES	4 078 440 €
GVT	50 000 €
Autres dépenses RH	30 000 €
GUSO	20 000 €

Il est alors proposé un budget prudentiel, ne laissant pas d'importantes marges de manœuvre, à hauteur de 4 670 000 € pour l'exercice 2020 :

- En comparaison BP 2020 / CA 2019 = + 116 994 soit + 2.6%
- En comparaison BP 2020 / BP 2019 avec DM = + 43 788 € soit + 0.95%

Masse salariale (Chapitre 012) - Evolution BP / CA 2011 à 2019



c. Les autres dépenses de fonctionnement

- Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Il est proposé un réajustement à hauteur de 47 705 € compte tenu du réalisé 2019.

Ce budget pourra être diminué aux vues des économies, en cours de simulation, concernant le nouveau contrat de prévoyance pour le personnel.

- Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Il est proposé un réajustement du budget à hauteur de 6 000 € (contre 9 500 € en 2019) compte tenu du réalisé 2019.

- Chapitre 042 – Dotations aux amortissements : 70 000 € sont proposés suite à la réalisation de la première simulation comptable.

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CHAPITRE 011 Charges à caractère général	CHAPITRE 012 Charges de personnel	CHAPITRE 65 Autres charges de gestion	CHAPITRE 67 Charges exceptionnelles	CHAPITRE 042 - ordre amortissements et transferts	TOTAUX
BP 2019 avec intégration DM en cours d'exercice	539 791 €	4 626 212,00 €	45 200 €	6 500 €	55 000 €	5 272 703 €
CA 2019	517 170,45 €	4 553 006,26 €	45 143,33 €	4 523,31 €	54 618,18 €	5 174 461,53 €
Différence CA 2019 BP 2019	22 620 €	73 206 €	57 €	1 977 €	382 €	98 241 €
BP 2020	556 084 €	4 670 000 €	47 705 €	6 000 €	70 000 €	5 349 789 €
Différence BP 2020 CA 2019	1 €	116 994 €	2 562 €	1 477 €	15 382 €	175 327 €

Le prévisionnel global pour les dépenses de fonctionnement se chiffre à 5 349 789 €, soit + 175 305 (+ 3.4%) par rapport au CA 2019 et + 77 086 € (+ 4.5%) par rapport au BP 2020.

B. Les dépenses d'investissement 2020 – proposition à 123 773 €

En comptabilisant l'ensemble des recettes prévues au BP 2020, les dépenses pourraient se répartir comme suit :

- 88 571 € au compte 2188 pour les acquisitions de biens instrumentaux et techniques : crédits qui comprennent 7 000 € de reports d'engagements sur 2020 ; 70 000 € de budget d'investissement propre et 11 571 € de réserve d'autofinancement pour 2021
- 15 000 € au compte 2184 pour les acquisitions mobilières, afin de prévoir notamment le nouvel aménagement des espaces dévolus au personnel
- 7 202 € au compte 2181 concernant les aménagements de salles (tissus acoustiques et thermiques notamment) comprenant 2 202 € de reports d'engagements 2019
- 3 000 € au compte 2183 pour les besoins téléphoniques et informatiques
- 5 000 € au compte 2051 pour les prévisions d'achats immatériels (logiciels et licences)
- 5 000 € pour l'écriture d'ordre relative aux reprises de subventions.

CONCLUSION :

Balance prévisionnelle 2020 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Prévisionnel dépenses	5 349 789 €
Prévisionnel recettes	5 408 969 € (dont intégration de l'excédent 2019 pour 121 392 €)
Balance	+ 59 180 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Prévisionnel dépenses	123 773 €
Prévisionnel recettes	123 773 € (dont intégration de l'excédent 2019 pour 12 877 €)

Réflexions proposées au débat :

- Création du poste « assistante administrative et financière » (environ 35 000 €)
- Prudence face au nouveau cycle électoral et être en capacité d'accompagner le nouveau Projet d'Etablissement.

Annexe 1 – Décisions sur poste ENM années scolaires 2018-2019 et 2019-2020 impactant la masse salariale :

Année scolaire 2018-2019 :

1. Effets conjoncturels liés aux départs d'agents :

<u>POSTE CONCERNE</u>	<u>DECISION PRISE</u>	<u>EFFET BUDGETAIRE EXERCICES 2018- 2019</u>
<i>Ingénieur territorial 100% direction technique</i>	Remplacement par technicien territorial suite détachement	Economies :- 7 400 € - Coût 2018 du poste : 58 500 € - Coût 2019 du poste : 51 100 €
<i>PEA 100% Clavier électronique</i>	Suite départ en retraite 31/12/2018 remplacement CDD par APEA 80% (puis transformation APEA 50%)	Economies :- 31 900 € - Coût 2018 du poste : 59 700 € - Coût 2019 du poste : 27 800 €
<i>PEA 100% Guitare Jazz</i>	Suite départ en retraite 31/12/2018 remplacement CDD par APEA 80%	Economies :- 35 500 € - Coût 2018 du poste : 59 500 € - Coût 2019 du poste : 24 000 €
<i>PEA 100% Chant classique</i>	Suite longue maladie puis décès agent 30/11/2018 remplacement CDD PEA 100%	Economies :- 42 300 € - Coût 2018 du poste : 79 500 € - Coût 2019 du poste : 37 200 €

TOTAL : 117 100 € d'économies sur ces postes

2. Développements :

<u>POSTE CONCERNE</u>	<u>DECISION PRISE</u>	<u>EFFET BUDGETAIRE EXERCICES 2018 2019</u>
<i>APEA 20% IMS</i>	Embauche en surcroit CDD avec heures complémentaires 40% (remplacement autre agent)	Coût supplémentaire : + 6 500 € - Coût 2018 du poste : 2 600 € - Coût 2019 du poste : 9 100 €
<i>APEA 30% percussion orientale</i>	Poste occupé par CDD APEA 30% en remplacement agent congé longue maladie, puis retraite avec + 2 HC OAE	Economies :- 8 300 € - Coût 2018 du poste : 18 800 € - Coût 2019 du poste : 10 500 €

TOTAL : 1 800 € d'économies sur ces postes.

Année scolaire 2019-2020 :

1. Effets conjoncturels liés aux départs d'agents :

<u>POSTE CONCERNE</u>	<u>DECISION PRISE</u>	<u>EFFET BUDGETAIRE EXERCICES 2019- 2020</u>
<i>PEA Hors classe 100% Piano</i>	Suite départ en retraite 30/09/2019 – poste supprimé puis redéploiement sur deux postes APEA cf. 2. Développements	Economies : - 53 400 € - Coût 2019 du poste : 53 400 € - Coût estimé 2020 du poste : 0 €
<i>PEA 100% Traverso</i>	Passage à mi-temps PEA 50% entre 01/10/2019 – 31/03/2020 – départ retraite Transformation APEA 50% à partir 01/04/2020 et redéploiement sur 3 postes du département cf. 2. Développements	Economies : - 30 500 € - Coût 2019 du poste : 53 000 € - Coût estimé 2020 du poste : 22 500 €
<i>PEA Hors classe 100% Violon</i>	Départ retraite remplacé par début de carrière 01-01-2020	Economies :- 20 900 € - Coût 2019 du poste : 64 100 € - Coût estimé 2020 du poste : 43 200 €
<i>PEA 75% Trombone</i>	Départ retraite remplacé par début carrière CDD 01-01-2020	Economies :- 9 500 € - Coût 2019 du poste : 37 000 € - Coût estimé 2020 du poste : 27 500 €
<i>PEA 100% Guitare classique</i>	Départ retraite remplacé par APEA CDD 40% 1 mois puis nouveau titulaire PEA 100% début de carrière	Niveau iso :- 2 100 € - Coût 2019 du poste : 56 500 € - Coût estimé 2020 du poste : 54 400 €
<i>Ingénieur territorial 65% responsable studio CDI</i>	Départ démission 31/12/2019 remplacé par ingénieur CDD en début de carrière	Economies :- 11 100 € - Coût 2019 du poste : 41 300 € - Coût estimé 2020 du poste : 30 200 €
<i>Directeur d'établissement artistique 100% Directeur ENM</i>	Départ retraite 31/12/2019 vacance de poste janvier/février puis nouveau titulaire mars	Economies : - 12 700 € - Coût 2019 du poste : 76 600 € - Coût estimé 2020 du poste : 63 900 €
<i>Adjoint administratif 100% agent scolarité</i>	Départ retraite 31/08/2020 puis nouveau titulaire	Niveau Iso : - 1 000 € - Coût 2019 du poste : 38 200 € - Coût estimé 2020 du poste : 37 200 €

<i>PEA 100% Guitare Jazz</i>	Transformation APEA 100% effet 01/12/2019 (avec paiement heures complémentaires entre octobre et décembre 2019 et pourvu par 2 CDD en attente de recrutement statutaire)	Coût supplémentaire : + 12 000 € - Coût du poste 2019 : 24 000 € - Coût estimé 2020 du poste : 36 000 €
<i>APEA 30% Guitare Rock</i>	Suite titularisation de l'agent transformation poste APEA 50% effet 01/09/2019	Coût supplémentaire : + 4 400 € - Coût 2019 du poste : 13 100 € - Coût estimé 2020 du poste : 17 500 €

TOTAL 124 800 € d'économies sur ces postes.

2. Développements

a. Dans le cadre du dialogue social :

<u>POSTE CONCERNE</u>	<u>DECISION PRISE</u>	<u>EFFET BUDGETAIRE EXERCICES 2019- 2020</u>
<i>APEA 50% Piano</i>	Transformation APEA 100% effet 01/12/2019 (avec paiement heures complémentaires entre octobre et décembre 2019)	Coût supplémentaire : + 26 700 € - Coût du poste 2019 : 21 700 € - Coût estimé 2020 du poste : 48 400 €
<i>APEA 50% Clavier</i>	Transformation APEA 100% (clavier et piano) effet 01/12/2019 (avec paiement heures complémentaires entre octobre et décembre 2019)	Niveau iso : + 2 200 € - Coût 2019 du poste : 27 800 € - Coût estimé 2020 du poste : 30 000 €
<i>APEA 20% IMS</i>	Création de poste APEA 40% effet 01/02/2020 (avec paiement heures complémentaires entre octobre et décembre 2019)	Niveau iso : + 800 € - Coût du poste 2019 : 9 100 € - Coût estimé 2020 du poste : 9 900 €
<i>APEA 30% + 2HC OAE percussions orientales</i>	Transformation APEA 40% effet 01/12/2019 (intégration HC OAE)	Coût supplémentaire : + 2 000 € - Coût du poste 2019 : 10 500 € - Coût estimé 2020 du poste : 12 500 €
<i>PEA 93.75% Accordéon + 2 HC OAE</i>	Transformation PEA 100% effet 01/12/2019 (intégration HC OAE) + 1HS	Coût supplémentaire (rémunération sur 12 mois) : - Coût du poste 2019 : 45 900 € - Coût estimé 2020 du poste : en attente paie de janvier 2020
<i>PEA 75% Tuba + 2HC OAE</i>	Transformation PEA 81.25% effet 01/12/2019 (intégration HC OAE)	Coût supplémentaire (rémunération sur 12 mois) : - Coût du poste 2019 : 31 700 €

		- Coût estimé 2020 du poste : en attente paie de janvier 2020
<i>APEA 50% clarinette + 2HC OAE</i>	Transformation APEA 60% effet 01/12/2019 (intégration HC OAE)	Coût supplémentaire (rémunération sur 12 mois) : - Coût du poste 2019 : 20 000 € - Coût estimé 2020 du poste : en attente paie de janvier 2020
APEA 35% accompagnement musiques anciennes	Transformation APEA 52.5% effet 01/04/2020 avec HC depuis novembre 2019	Coût supplémentaire : + 4 500 € - Coût du poste 2019 : 13 400 € - Coût estimé 2020 du poste : 17 900 €
PEA 43.75% violoncelle musiques anciennes	Transformation PEA 56.25% effet 01/08/2020 avec 1 HC depuis novembre 2019	Coût supplémentaire : + 5 200 € - Coût du poste 2019 : 20 700 € - Coût estimé 2020 du poste : 25 900 €
<i>APEA 50% violon musiques anciennes</i>	Transformation PEA 68.75% effet 01/08/2020 avec 2 HC depuis novembre 2019	Coût supplémentaire : + 7 700 € - Coût du poste 2019 : 17 000 € - Coût estimé 2020 du poste : 24 700 €
<i>PEA 75% Flûte à bec musiques anciennes</i>	2 HC entre novembre 2019 et août 2020	Coût supplémentaire : + 5 400 € - Coût du poste 2019 : 44 400 € - Coût estimé 2020 du poste : 49 800 €
<i>Adjoint administratif 100% agent d'accueil</i>	Création poste effet 01/02/2020	Coût supplémentaire : + 34 600 € - Coût du poste 2019 : 0 € - Coût estimé 2020 du poste : 34 600 €
<i>APEA 40% Danse africaine</i>	+ 2 HC à partir de mai 2020	Coût supplémentaire : + 3 500 € - Coût du poste 2019 : 13 600 € - Coût estimé 2020 du poste : 17 100 €
<i>CHANSON - 3 CDI vacataires</i>	Créations effet 01/01/2020 : APEA Chanson 50% APEA Chanson 25% APEA Accompagnement chanson 37.5%	Coût supplémentaire : + 20 000 € - Coût des postes 2019 : 23 504 € - Coût estimé 2020 des postes : 43 504 €

TOTAL 112 600 € de coût supplémentaire pour ces postes.

a. Suite à la fin de partenariat Crap pour les musiques urbaines :

<u>POSTE CONCERNE</u>	<u>DECISION PRISE</u>	<u>EFFET BUDGETAIRE EXERCICES 2019- 2020</u>
<i>APEA 50% Musiques urbaines (surcroit)</i>	Création APEA 65% effet 01/01/2020 – avec HC depuis septembre 2019	Economies : + 2 700 € - Coût du poste (CRAP puis CDD) 2019 : 23 500 € - Coût estimé 2020 du poste : 20 800 €
<i>APEA 70% Guitare basse rock</i>	Transformation APEA 85% effet 01/12/2019 avec HC depuis octobre 2019	Coût supplémentaire : + 6 900 € - Coût du poste 2019 : 29 500 € - Coût estimé 2020 du poste : 36 400 €
<i>APEA 70% Batterie rock</i>	Transformation APEA 85% effet 01/12/2019 avec HC depuis octobre 2019	Coût supplémentaire : + 5 100 € - Coût du poste 2019 : 23 500 € - Coût estimé 2020 du poste : 28 600 €

TOTAL 14 700 € de coût supplémentaire pour ces postes.

Annexe 2 Facturations des élèves exercice 2019 et prévisions 2020

Réalisé au 15 01 2020		
Chapitre 70 - 7062 - Détail des redevances et produits		
EXERCICE 2019		
Types de recettes	Montant en euros	Détail
Année scolaire 2018/2019 - SIMULATIONS		
Elèves ayant choisi l'option "prélèvements"	65 583 €	réel 4/8
	65 246 €	réel 5/8
	64 818 €	réel 6/8
	64 778 €	réel 7/8
	64 493 €	réel 8/8
TOTAL PRELEVEMENTS 8X A ENCAISSER SUR 2019	324 918 €	
Elèves ayant choisi l'option "facturation en une fois" dont la facturation se fait sur 2019	2 770 €	2018 7 500 € prévus - réel au 04 04 2019
PLUS DE PCA	- €	
TOTAL FACTURATIONS ELEVES 2018-2019	327 688 €	
Autres recettes : droits d'inscription du Théâtre de l'IRIS	8 150 €	attention une dépense non prévue
Autres recettes : régie de recettes location du studio d'enregistrement + frais carte élève + frais d'entrée spectacles	1 563 €	réel au 22 08 2019
Autres recettes : prise en charge des élèves de l'INSA	2 931 €	convention 18 19
TOTAL AUTRES RECETTES	12 644 €	
TOTAL RECETTES BP 2019 (Année scolaire 2018/2019)	340 332 €	
Année scolaire 2019-2020 - SIMULATIONS		
Elèves ayant choisi l'option "prélèvements" - prévision avec augmentation tarifaire de + 1,5 %	66 906 €	réel 25 10 2019
	67 115 €	réel 29 11 2019
	67 041 €	réel 20 12 2019
TOTAL PREVISIONS PRELEVEMENTS 8X ENCAISSES SUR 2019	201 062 €	simulations avec proposition d'augmentation à + 1,5%
Elèves ayant choisi l'option "facturation en une fois" - prévision avec augmentation tarifaire de + 1,5 %	294 410 €	réel 25 10 2019
Autres facturations en une fois	4 838 €	réel 20 12 2019
TOTAL FACTURATIONS ELEVES 2019-2020	500 311 €	PLUS DE PCA
Autres recettes : Frais de dossiers JIC 2019-2020	8 760 €	attention en 2018 11 500 € !
Autres recettes : location du studio d'enregistrement + frais carte élève	1 779 €	12/12/2019
TOTAL RECETTES BP 2019 (Année scolaire 2019/2020)	510 849 €	
TOTAL	851 182 €	
Remises et annulation de facturation (réductions de titres)	3 308 €	en 2017 10 748 € de remises en 2018 -19 000 € (cf. nouveaux ateliers) réel 2019 au 20 12 2019 - 3007,39 €
CA Prévisionnel 2019	847 873 €	
Proposition vote BP 2019	825 000 €	

Prévisions au 15 01 2020		
Chapitre 70 - 7062 - Détail des redevances et produits		
EXERCICE 2020		
Types de recettes	Montant en euros	Détail
Année scolaire 2019/2020 - SIMULATIONS		
Elèves ayant choisi l'option "prélèvements" +1,5%	66 906 €	prévisions 4/8
	66 906 €	prévisions 5/8
	66 906 €	prévisions 6/8
	66 906 €	prévisions 7/8
	66 906 €	prévisions 8/8
TOTAL PRELEVEMENTS 8X A ENCAISSER SUR 2020	334 532 €	
Elèves ayant choisi l'option "facturation en une fois" dont la facturation se fait sur 2020	2 770 €	reprise 2018-2019
PLUS DE PCA	- €	
TOTAL FACTURATIONS ELEVES 2019-2020	337 302 €	
Autres recettes : droits d'inscription du Théâtre de l'IRIS	- €	fin convention absorbé dans les facturations élèves ENM
Autres recettes : régie de recettes location du studio d'enregistrement + frais carte élève + frais d'entrée spectacles	1 000 €	aléatoire
Autres recettes : prise en charge des élèves de l'INSA	- €	plus de convention
TOTAL AUTRES RECETTES	1 000 €	
TOTAL PREVISIONS RECETTES BP 2020 (Année scolaire 2019/2020)	338 302 €	
Année scolaire 2020-2021 - SIMULATIONS		
Elèves ayant choisi l'option "prélèvements" - prévision avec augmentation tarifaire de + 1,5 %	67 910 €	proposition d'une simulation à + 1,5%
	67 910 €	proposition d'une simulation à + 1,5%
	67 910 €	proposition d'une simulation à + 1,5%
TOTAL PREVISIONS PRELEVEMENTS 8X ENCAISSES SUR 2020	203 730 €	simulations avec proposition d'augmentation à + 1,5%
Elèves ayant choisi l'option "facturation en une fois" - prévision avec augmentation tarifaire de + 1,5 %	298 826 €	Reprise du montant réel pour 2019 avec nouvelle augmentation de 1,5%
Autres facturations en une fois	4 000 €	reprise 2019
TOTAL FACTURATIONS ELEVES 2020-2021	506 556 €	PLUS DE PCA
Autres recettes : Frais de dossiers JIC 2020-2021	8 500 €	reprise montants de 2019 en baisse
Autres recettes : location du studio d'enregistrement + frais carte élève	1 000 €	reprise 2019
TOTAL PREVISION ANNEE SCOLAIRE 2020-21	516 056 €	
TOTAL	854 358 €	
Remises et annulation de facturation (réductions de titres)	5 000 €	hypothétique en 2017 10 748 € de remises en 2018 -19 000 € (cf. nouveaux ateliers) en 2019 seulement - 3 300 €
CA Prévisionnel 2020	849 358 €	
Proposition vote BP 2020	850 000 €	